



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2009

CESSION DE L'IMMEUBLE SIS SUR LA  
COMMUNE D'AIFFRES - SECTION Z E N° 806

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
10 décembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frank MICHEL -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2009

DELIBERATION D20090592

### URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES

### CESSION DE L'IMMEUBLE SIS SUR LA COMMUNE D'AIFFRES - SECTION ZE N° 806

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire depuis de nombreuses années d'une parcelle de terrain sise sur la Commune d'AIFFRES cadastrée section ZE N° 806 pour une superficie de 35 a 40 ca.

Cette parcelle forme le surplus d'un plus grand terrain compris dans les acquisitions réalisées pour l'aménagement du Boulevard Mendès France, et ne présente plus d'intérêt pour la collectivité.

Ce terrain est exploité par Monsieur René FAURE, et celui-ci s'est porté acquéreur au prix de HUIT CENT VINGT EUROS (820,00 €) conformément à l'avis de valeur délivré par France Domäne.

La recette sera imputée sur au Budget Principal : - 77 711 775 2510.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à Monsieur FAURE le terrain ZE N° 806 au prix de 820,00 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**